

Mais que fait le gouvernement ?

Cahiers > Le prix fort

Le 1er janvier 2008 | | 1 messages

La hausse des prix, ce n'est pas qu'en Belgique. C'est un peu partout en Europe. Les organisations syndicales et d'autres associations demandent aux gouvernements de prendre d'urgence des mesures.



Photo : Flémal

Il faut préserver le pouvoir d'achat, surtout des plus démunis. Mais dans notre système économique, beaucoup se joue au niveau mondial. Les gouvernements n'ont en réalité que très peu de moyens d'agir.

En Belgique, il y a eu en janvier, une indexation de 2% des allocations sociales. Les salaires des fonctionnaires, eux, seront indexés en février. Pour les travailleurs du secteur privé, l'indexation est déterminée secteur par secteur. Mais on sait déjà que cette indexation ne parviendra pas (et de très loin) à rattraper la hausse des prix.

Pourquoi cette indexation ? Parce que, jusqu'en décembre dernier, les prix ont en moyenne augmenté de 3,09% par rapport à ceux de décembre 2006. On arrive ainsi au-dessus de l'indice qui provoque une hausse des salaires.

Juste avant les fêtes de fin d'année, les syndicats ont manifesté à Bruxelles pour faire pression sur Guy Verhofstadt. Celui-ci était alors en train de négocier pour former le nouveau gouvernement provisoire prévu jusqu'en mars de cette année. Avant même les élections du 10 juin dernier, le syndicat chrétien CSC comme le syndicat socialiste FGTB, avaient remis à tous les partis des mémorandums. Ils y parlaient de la hausse des prix et demandaient la défense du pouvoir d'achat.

Lier les allocations au bien-être

Une des revendications des syndicats est de lier toutes les allocations sociales au bien-être. Au-delà de l'index, les allocations suivraient automatiquement les augmentations de salaires. Les syndicats appellent aussi le gouvernement à contrôler le prix de l'électricité et à fixer un prix plafond pour le mazout de chauffage. Ils proposent aussi, avec beaucoup d'autres associations, d'élargir les aides financières pour acheter du mazout. Plus bien sûr, des mesures en faveur des salaires.

Élargir le « Fonds mazout »

Dans le nouveau gouvernement, le Parti socialiste (PS) a d'ailleurs fait dès la fin de la première semaine de janvier des propositions pour élargir le fonds mazout. Ce fonds social est activé entre le 1er septembre et le 31 mars de chaque année. Ce fonds aide les personnes à faible revenu, à payer leur facture de mazout. L'aide maximum est de 150 euros par ménage et par hiver. Comme le prix du mazout est élevé, le PS propose que plus de ménages puissent profiter de cette aide. Il propose aussi d'augmenter le montant de l'aide maximum. Le parti libéral (MR), lui, propose de plutôt travailler globalement sur le pouvoir d'achat. Le gouvernement veut essayer de faire quelque chose. Mais il n'a que de très peu de moyens financiers. Il a encore moins de moyens d'imposer une sorte de contrôle des prix.

Pas de moyens financiers

Le Premier ministre, Guy Verhofstadt, a dit le 7 janvier 2008, dans une conférence de presse : « Nous allons faire ce que nous pourrons pour le pouvoir d'achat des gens, mais ce sera très modeste et nous ne pouvons pas nourrir de fausses attentes au sein de la population. Nous devons résorber le déficit du budget et il n'y a donc pas d'argent pour des mesures coûteuses comme les chèques mazout d'autrefois, qui coûtent 100 millions ou plus. » Voilà qui est clair. En plus, il a dit aussi que ce serait difficile de faire le budget de l'Etat car cette fois, il ne sera pas en équilibre. Il y aura un déficit de 1,3 à 2,2 milliards d'euros. Guy

Verhofstadt a aussi expliqué que l'idée de ramener à 6% la TVA sur les produits pétroliers coûterait, à elle seule, 600 millions d'euros à l'Etat. Et c'est impossible. Le gouvernement est occupé à faire ses comptes pour essayer de lutter contre la hausse des prix, surtout pour le mazout de chauffage.

Peu de moyens tout court

Et, de manière générale, ni le gouvernement belge, ni les autres gouvernements ne savent plus imposer des prix. Par exemple via des organismes comme la Commission de contrôle des prix du gaz et de l'électricité. Cela parce que le marché est libéralisé et que ce sont les fournisseurs qui fixent les prix. Tout ce que la Commission peut faire, c'est vérifier que les fournisseurs respectent les lois qui encadrent leur activité. Et cela vaut pour tous les produits et toutes les marchandises. Ce qui est sûr, par contre, c'est qu'on s'attend à ce que les prix continuent à augmenter. Et il pourrait même y avoir une nouvelle indexation en octobre de cette année...

Marc Vandermeir

